



La Feuille de Buis

de Saint-Blaise-du-Buis



N°48 - Décembre 2022



MOT DU MAIRE

Vie Communale

UTILE

Permanences Mairie

Lundi 15h-17h

Mardi 10h-12h

Mercredi 10h-12h

Vendredi 16h-18h

Contact

04 76 65 65 00

m.stblaise@wanadoo.fr

www.saintblaisedubuis.fr

AGENDA

DECEMBRE

Vendredi 16

Permanence AIPE en

Mairie 16h -18h

Samedi 17 et

dimanche 18

Distribution du colis des
anciens CCAS

Dimanche 18

Messe à St Blaise 10h30

Du 19 au 22

Christmas Camp du BCB
à la Halle

Du 19 au 23

Vacances de Noël
des Petits Potes

JANVIER

Vendredi 20

Vœux du Maire

Vendredi 20

Permanence AIPE en
mairie 16h -18h

La réunion publique du 2 décembre dernier a réuni une centaine de Buissards pour évoquer **un projet de résidence séniors et inclusive**.

En observant la pyramide des âges, il s'avère que la tranche de population de plus de 75 ans va être de plus en plus importante et que, pour maintenir un taux d'équilibre, il convient de **doubler le nombre de structures**, et en parallèle de **développer le maintien à domicile**. Ces défis s'inscrivent dans le plan Grand âge du gouvernement, dans le Nouveau Schéma d'autonomie du département, dans le Défi Vieillesse du pays voironnais, et sur notre commune, **quelle solidarité pour nos aînés ? que voulons-nous pour nos séniors ?**

Depuis plus d'un an, la commission travaux et le CCAS travaillent sur un projet de résidence communale. **Cet établissement serait à taille humaine et convivial**. Aujourd'hui, un budget prévisionnel tend à être équilibré et autofinancé. Il convient maintenant de travailler sur des prestations humaines et techniques afin d'élaborer des cahiers des charges, l'un sur la vie partagée, l'autre sur la construction immobilière.

À cette fin, des questionnaires ont été distribués et des **commissions** ouvertes avec des élus et des membres extérieurs **seront constituées premier trimestre 2023**. Pour ceux qui souhaitent rejoindre ces groupes de travail, il suffit de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie. Bien sûr d'autres réunions d'information et d'expression seront organisées. Les élus sont mobilisés et demeurent à votre disposition.

Le CCAS prépare cette fin d'année et **reconduit la visite à nos aînés** avec le Colis de Noël destiné au plus de 80 ans, les **17 et 18 décembre**.

La commission Information et Communication et moi-même souhaitons profiter des Feuilles de Buis, pour mettre en lumière des initiatives entrepreneuriales Buissardes. Dans ce numéro, la pizzeria « **L'Impr'O Feu de Bois** » commence la série de présentation.

Je vous invite, à la **cérémonie des vœux** qui aura lieu le **20 janvier** à 19 h à La Sure.

Très belles fêtes de fin d'année à tous !

Le Maire, Nathalie Faure



COMMISSION TRAVAUX

Vie Communale

Comme vous avez pu le constater, deux bâtiments communaux ont été démolis ces dernières semaines.

La grange située rue du Petit Bois sur un tènement de 977 m², anciennement propriété De La Forest Divonne, acquise par la commune en 2001. La démolition, l'évacuation et l'aménagement du parking ont coûté 18.500 €uros.

La maison située Montée des Essarts de Bonjean sur un tènement global de 1433 m², anciennement propriété Belmont, acquise en avril 2022 par la commune pour près de 168 000 €uros, avait été préemptée en 2012 dans le cadre d'un portage financier. La maison de 80 m² datant de 1910 et inhabitée durant 10 ans, aurait coûté trop chère à rénover. Sa démolition a donc été décidée pour un montant de 16 000 €uros.

Pour l'instant, l'aménagement du secteur Entrée Nord Est n'est pas définitif. Ces terrains constituent une réserve foncière pour les prochaines années.

Pour ces deux démolitions, nous avons bénéficié du soutien financier du pays voironnais, dans le cadre de fond de concours, à hauteur de 50% des dépenses engagées.

Julien Boulord, adjoint aux travaux





Nous souhaitons rappeler les démarches obligatoires à effectuer avant la réalisation de travaux.

Quelque soit le document d'urbanisme, il sera soumis aux règles fixées par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune en fonction du zonage.

La modification du PLU a été approuvée le 21 juillet 2022 et peut être consultée sur le site de la mairie www.saintblaisedubuis.fr (rubrique « nos actions », PLU, Modification) ou auprès du secrétariat de mairie.

En urbanisme, **les trois régimes d'autorisation les plus courants sont :**

- **le permis de construire** qui concerne les travaux de constructions nouvelles de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

- **le permis d'aménager** qui permet de contrôler les aménagements réalisés sur un terrain.

- **la déclaration préalable** qui est obligatoire pour toute nouvelle ouverture, modification d'aspect extérieur d'un bâtiment, transformation de fenêtre en porte, construction dont la surface est comprise entre 5 et 20 m², portail, muret, clôture, fenêtre de toit, changement de tuiles, réfection de toiture, ravalement de façade, piscine, installation de panneaux photovoltaïques, changement de couleur des fenêtres ou des volets.

La commission urbanisme se réunit deux fois par mois afin d'étudier les différents dossiers et procède régulièrement à des vérifications.

Vous avez aussi la possibilité de rencontrer Madame Sophie Rey, architecte-conseil du CAUE, le troisième vendredi de chaque mois en prenant rendez-vous en mairie.

Si vous avez un doute, n'hésitez pas, à prendre rendez-vous avec les membres de la Commission urbanisme en contactant le secrétariat de mairie au 04 76 65 65 00 ou envoyer un mail à l'adresse suivante : m.stblaise@wanadoo.fr

Tous les imprimés sont disponibles sur le site www.service-public.fr.

Sandrine Civet, adjointe à l'urbanisme



Présentation d'un nouveau point de vente sur la Commune :

Depuis le début de l'été, la pizzeria «**L'IMPR O FEU DE BOIS** » propose à la carte, plus d'une vingtaine de délicieuses pizzas artisanales à emporter, cuites au feu de bois, **de la tradition et de l'originalité jusque dans leur nom : La Petit Voye, la Pont du Bœuf ou encore La Côte Manin... etc.**

Alexandre Hoffman confectionne **des pizzas goûteuses**, ce sont les clients qui le disent, **garnies avec des produits frais de notre région**, c'est lui qui le dit.

Rendez-vous : Tous les vendredis, samedis et dimanches à partir de 18h30. « L'IMPR O FEU DE BOIS » Route de la MURETTE

Pour passer commande : 06.71.32.20.99

Vous organisez une grande «Pizzas Party», n'hésitez pas à prévenir à l'avance pour l'organisation et les commandes des produits frais. Suivez le sur : Instagram, Facebook, Google



**BCB***Vie Associative*
**BUIS'ART***Vie Associative*

Avec quatre nouveaux adhérents, la rentrée 2022 s'est bien passée.

Le cours de dessin a fait le plein avec 11 participants et accueille même cette année une petite nouvelle de 9 ans qui se débrouille parfaitement, la relève est donc assurée.

Le cours de peinture a lui aussi fait le plein et se déroule très bien dans sa nouvelle formule.

Les ateliers d'aquarelle du mardi et vendredi se passent eux aussi dans une bonne ambiance, c'est une formule basée sur la camaraderie et l'entraide qui a fait ses preuves.

En espérant que la pandémie nous laisse tranquilles, nous préparons avec entrain et enthousiasme notre prochaine exposition en mai 2023.

La Présidente, Elyane GIRARD

**SOU DES ECOLES***Vie Associative*

Pour une première, **le bal d'Halloween** du Sou a été un véritable succès. Enfants et parents ont apprécié de se retrouver déguisés pour partager un moment festif et dansant. Merci à l'équipe pour la belle décoration de la salle et à tous, d'être venus aussi nombreux.

Début décembre à Réaumont a eu lieu la **distribution des sapins de Noël**, un goûter a été proposé : gâteaux, vin chaud, jus de pomme...

L'équipe de Sou vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

L'équipe du Sou

**LES PETITS POTES***Vie Associative*

L'accueil pour **les vacances de Noël** aura lieu du 19 au 23/12/22.

Inscriptions sur www.lespetitspotes.org.

Renseignements : 06-61-22-07-66 ou contact@lespetitspotes.org.

La date du **mercredi 18 janvier 20h** est à noter dans vos agendas ! Il s'agit du rendez-vous annuel des adhérents pour décider de l'avenir de l'association. En janvier 2023 un nouveau bureau devra être identifié pour élire une nouvelle personne à la présidence. Cette élection est indispensable pour assurer une continuité des activités de l'accueil de loisirs. La présidente actuelle reste au CA, ce qui permettra un tuilage en douceur sur ce poste. Pour faire perdurer l'accueil de loisirs, merci d'adresser vos souhaits à bureau@lespetitspotes.org.

Changement pour **l'accueil du mercredi** ! Dès la rentrée de janvier, il se fera sur la commune de Charnècles en journée complète ! Ouverture de 7h45 à 18h15. Les inscriptions sont en cours.

Halloween a été riche en événements cette année ! Le 28 octobre a eu lieu à la salle polyvalente de La Murette, la grande soirée famille qui a réuni plus de 200 personnes venues faire la fête. Et le 31 octobre s'est tenue la première soirée Halloween du club Ado 'sphères (13-16 ans) où 18 jeunes se sont retrouvés pour faire la fête et danser jusqu'au bout de la nuit.



Laury Charvet, Directrice de l'association

B HOMMAGE POSTHUME

Madame Michelle Julien est décédée le 11 novembre dernier. Rendons hommage à **cette femme pionnière** qui **s'est investie dès les années 1980 dans la vie politique communale**, comme conseillère municipale sous les mandats de Bernard Garin et Joël Soulard. **Femme engagée, extrêmement dévouée**, elle a également assuré la présidence de l'association ADMR et la trésorerie du Club Contacts et Loisirs pendant de nombreuses années. Merci pour toutes ces années aux services des autres.



B CCAS

Vie communale



Toute l'équipe du CCAS se mobilise pour les fêtes de Noël et perpétue le **traditionnel colis** des aînés.

Une visite est prévue pendant les vacances de Noël, accompagnée d'un colis gourmand, ou pour ceux ayant choisi une réversion aux Restos du Cœur, d'un ballotin de chocolats. L'essentiel étant de vivre un moment de rencontre, d'échange, de partage tout simplement.

Le 05 février, à l'occasion de la Saint Blaise, nous inviterons nos aînés de 70 ans et plus au repas de l'amitié. Réservez dès à présent cette date.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous.

Olivier Breffeuil, Vice Président du CCAS

B INFORMATIONS MAIRIE

Vie Communale

Marcher en toute sécurité : les règles de sécurité pour les piétons pendant la marche ! Ce mode de déplacement naturel, bon pour la santé et l'environnement, n'est pourtant pas sans risque. Hors agglomération, vous devez vous tenir **près du bord gauche de la chaussée** sauf circonstances particulières (manque de visibilité, virages, zone de travaux...). **Marcher à gauche sur la chaussée vous permet de voir arriver les voitures en face**, les conducteurs pourront également mieux vous voir.

Tri au cimetière : depuis quelques semaines déjà, il est possible de trier les déchets au cimetière. Plusieurs conteneurs sont à la disposition des visiteurs :

Des conteneurs jaunes pour les fleurs artificielles, les mousses artificielles, les étiquettes plastiques.

D'autres conteneurs jaunes (à droite) pour les films transparents, les pots en plastique, les emballages en papier, l'aluminium, les bouteilles en plastique.

Des conteneurs bleus pour les déchets verts (fleurs naturelles, végétaux, branchages, terre).

Un dernier conteneur, lui aussi bleu, est réservé aux pots en terre. Plusieurs panneaux ont été accrochés pour vous guider dans ce tri. Alors pensez au tri !



B ETAT CIVIL

Etat Civil



Naissances : Maxime Ferran et Emy Prevost Varin

Décès : Michelle Julien



Impression réalisée par la Mairie de Saint Blaise du buis

Directeur de publication : Nathalie FAURE

Conception et rédaction : Commission communication.

Tirage à 450 exemplaires

Pour recevoir la Feuille du Buis en format numérique, veuillez en faire la demande par mail : m.stblaise@wanadoo.fr

305 rue de la Mairie 38140 SAINT BLAISE DU BUIS

